

SAF

**SYNDICAT DES
AVOCATS DE FRANCE**

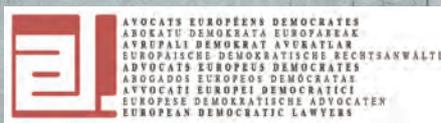
26^e COLLOQUE DE DROIT DES ÉTRANGERS

VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016
UNIVERSITÉ DE DROIT ET DE LA SANTÉ • AMPHI RENÉ CASSIN
1, PLACE DELIOT – LILLE • MÉTRO PORTE DE DOUAI

WELC  **ME**



**LES MIGRANTS
HORS DU DROIT**



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE
34 rue Saint-Lazare – 75009 PARIS – Tél : 01 42 82 01 26 – saforg@orange.fr

www.lesaf.org

Organisé par le Syndicat des avocats de France avec la participation de l'Ordre des Avocats du Barreau de Lille



COLLOQUE AED / SAF DROIT DES ÉTRANGERS

LILLE LES 23 ET 24 SEPTEMBRE 2016

WELCOME : LES MIGRANTS HORS DU DROIT

L'Europe espace de libre circulation... Cet idéal européen semble s'éloigner de jour en jour, les gouvernements se montrant incapables de mettre en œuvre une politique d'accueil des migrants et prenant des dispositions d'expulsion et de répression de plus en plus dures et sans humanité.

Face à cette situation, à l'euphémisation des politiques migratoires restrictives, les avocats issus des différents pays de l'Union européenne ont besoin d'échanger sur la situation des différentes zones de l'Europe pour mieux défendre les migrants dans chaque pays, de mettre en réseau leurs stratégies et de réfléchir à une défense européenne des migrants afin que des solutions respectueuses des droits et libertés des migrants, puissent réellement émerger.

Tous les ans, le Syndicat des avocats de France organise un colloque sur un thème d'actualité relatif au droit des étrangers. Mais face à l'accélération de la dégradation de la situation des migrants en

Europe, c'est bien un colloque d'envergure européenne qui sera organisé cette année, en collaboration avec l'Association des avocats européens démocrates.

Quels sont les droits des migrants ? Quelles sont les situations juridiques et sociales aux portes de l'Europe ? Comment faire en sorte qu'ils puissent effectivement faire valoir leurs droits, déposer des demandes d'asile ou bénéficier de conditions d'accueil dignes et conformes aux standards européens en matière de garanties minimales d'accueil des demandeurs d'asile ?

Les interventions des avocats et juristes européens, ainsi que les débats qui suivront, tenteront de répondre à ces questions autour de situations en Europe, et plus particulièrement à Calais, en Espagne, en Grèce, en Italie et, bien entendu, en Turquie. Elles permettront aux participants de disposer des outils juridiques et d'une connaissance des situations concrètes des migrants afin d'améliorer leur défense.



WELCOME

LES MIGRANTS HORS DU DROIT

COLLOQUE DE DROIT DES ÉTRANGERS

PROGRAMME

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

Après-midi 14 heures – 17 heures

14H : ALLOCUTIONS

Vincent POTIE, Bâtonnier de l'Ordre des avocats au Barreau de Lille
Florian BORG, Président du Syndicat des avocats de France
Ludivine DENYS, Présidente SAF section de Lille

14H30 : INTRODUCTION

Sociologie des migrations

Pascale Taelman, Présidente de l'Association des avocats européens démocrates

A – ACCÈS À L'EUROPE

Modératrice Céline COUPARD,
Présidente SAF section de Montpellier

15H : SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES ET DE LA MÉDITERRANÉE, CONTEXTE HISTORIQUE ET PERSPECTIVES : quelle responsabilité et quel juge pour les agences européennes de surveillance ?

Yves PASCOUAT, Directeur des politiques de migration et de mobilité, Responsable du programme « Migration européenne et diversité », European Policy Centre - Chercheur associé à l'Institut Jacques Delors

15H30 : LES HOTSPOTS : CADRE LÉGAL ET CRISE DE LA LÉGALITÉ EN ITALIE

Luca MASERA, Professeur à l'Université de Brescia

16H00 – 16H15 : PAUSE

16H15 : EXEMPLE DE MELILA, ESPAGNE

Josetxo ORDÓÑEZ ECHEVARRÍA, Avocat à Barcelone

16H45 – 17H30 DÉBAT

17h30 : PROJECTION DU DOCUMENTAIRE

“AMATEURS D'ORDRE” sur le phénomène du vigilantisme, notamment à Calais et débat en présence de Matthijs GARDENIER, expert scientifique et producteur délégué et de Philippe WANNESON, rédacteur du blog Passeur d'hospitalités

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Matin 9 heures – 12 heures

B – EXPULSION

Modératrice Flor TERCERO, Présidente de l'association Avocats pour la défense des droits des étrangers (ADDE)

9H : DUBLIN III

Emmanuelle NERAUDAU, Avocate à Nantes

9H30 : DUBLIN IV

Bérénice BOEHLO, Avocate à Berlin

10H30 : L'ACCORD TURQUIE/UE ET LES CONSÉQUENCES DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE D'ASILE EN GRÈCE

Electra KOUTRA, Avocate à Athènes

11H00 : TURQUIE, PREMIER PAYS D'ASILE ?

Onur ATAKAN, avocat, Turquie

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Après-midi 14 heures – 17 heures

C - EXCLUSION

Modératrice Brigitte Jeannot, co-responsable de la commission Droit des étrangers du SAF

14H : DROITS DES RÉFUGIÉS, DROITS SOCIAUX : EXEMPLE DE CALAIS

Nathanaël CAILLAUX, coordinateur de la Plateforme de services aux migrants

14H30 : MINEURS ISOLÉS

Jelia SANE, Avocate à Londres

16H00 – 16H15 : PAUSE

15H45 : DROITS SOCIAUX - QUELLE DÉFENSE POUR LES EXCLUS ?

Pim FISCHER, avocate à Haarlem

16H15 : PROPOS CONCLUSIFS

Claire RODIER, Juriste au GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés), et co-fondatrice du réseau Migreurop

CONCLUSIONS

Table ronde : Vers une défense européenne des migrants, animée par Pierre Robert, avocat à Bruxelles

Intervenants SAF – AED : Italie (Liana NESTA), Turquie (Onur ATAKAN), Grèce (Athina SIMOGLU), EJDH (Carlos ORJUELA) et France (Claire RODIER)



UNE INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA ASSURÉE EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.



COLLOQUE AED / SAF DROIT DES ÉTRANGERS

LILLE LES 23 ET 24 SEPTEMBRE 2016

HÔTELS PROPOSÉS

NOVOTEL LILLE CENTRE GRAND PLACE****

116, rue de l'Hôpital Militaire – 59800 Lille
Tél. : **03 28 38 53 53**
h0918@accor.com
www.accorhotels.com/fr/hotel-0918-novotel-lille-centre-grand-place

HÔTEL DE LA TREILLE***

7/9, place Louise de Bettignies – 59000 Lille
Tél. : **03 20 55 45 46**
contact@hoteldelatreille.com
www.hoteldelatreille.com

HÔTEL & SPA GRAND PALAIS*** (près de la Faculté)

48, bis rue de Valenciennes – 59000 LILLE
Tél. : **03 20 88 39 66**
grandpalais@orange.fr
www.hotel-spa-lille-grand-palais.fr

HÔTEL DE LA PAIX***

46 bis, rue de Paris – 59800 Lille
Tél. : **03 20 54 63 93**
hotelpaixlille@aol.com
www.hotel-la-paix.com

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret N° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n° 2011-004 du 25 novembre 2011.

Durée de la formation : 9 heures

POUR VALIDER LA FORMATION

Pour valider la formation, il sera INDISPENSABLE d'émarguer la feuille de présence à votre arrivée au colloque.

Une facture et une attestation de présence vous seront adressées après le colloque.

Syndicat des avocats de France – organisme de formation n°11 75 54132 75



WELCOME

LES MIGRANTS HORS DU DROIT

COLLOQUE DE DROIT DES ÉTRANGERS

BULLETIN DE PARTICIPATION

VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016

À retourner avant le vendredi 16 septembre au Syndicat des avocats de France
34, rue Saint-Lazare – 75009 PARIS – Tél. 01 42 82 01 26 – saforg@orange.fr - www.lesaf.org

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Barreau ou activité professionnelle :

- Participera au Colloque de Droit des Étrangers du SAF
des vendredi 23 et samedi 24 septembre 2016
 - Avocat inscrit adhérent SAF : 120 € TTC
 - Participant venant de l'étranger : 50 € TTC
 - Avocat inscrit non adhérent SAF et autre public : 160 € TTC
 - Étudiant : entrée libre dans la limite des places disponibles
avec inscription préalable indispensable auprès du SAF
- Participera au déjeuner (en sus) : 20 € TTC
les frais d'inscription ne comprennent pas le prix du repas
- Règle la somme totale de € par chèque à l'ordre du SAF